

PAROISSE

NOËL

dimanche 17 décembre 2006, Culte de Noël à 11h15 à la Chapelle
Production du Chœur et de jeunes musiciens de Chaumont à cette
occasion.

vendredi 22 décembre 2006, Crèche vivante à la grotte de l'Ermitage.
Rendez-vous à 18h30 au Foyer de l'Ermitage, à côté du jardin
botanique.

dimanche 24 décembre 2006, Culte de la nuit de Noël à 23h00 à la
Collégiale
et à Serrières.

lundi 25 décembre 2006, Culte de Noël à 10h00 au Temple de la
Coudre.

CULTES À LA CHAPELLE

dimanche 28 janvier 2007 à 11h15
dimanche 18 février 2007 à 11h15
dimanche 18 mars 2007 à 11h15
dimanche 22 avril 2007 à 11h15

CULTES À LA CHOMETTE

mardi 9 janvier 2007 à 14h30
mardi 6 février 2007 à 14h30
mardi 6 mars 2007 à 14h30

CÉLÉBRATION OECUMÉNIQUE

dimanche 21 janvier 2007, à 10h00 à la Collégiale, célébration
oecuménique pour toute la paroisse



LE CHAUMONNIER

MÉMENTO

PRESTATION DU CHŒUR ET DE JEUNES MUSICIENS DE CHAUMONT

À L'OCCASION DU CULTE DE NOËL
DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2006 À 11H15
À LA CHAPELLE DE CHAUMONT



JOYEUX NOËL ET UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2007

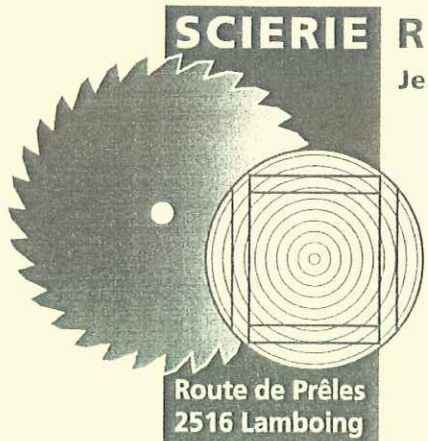
Délai de rédaction prochain Chaumonnier : 17 février 2007

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT
Paraissant 4 fois par an 4^{me} trimestre 2006 n°111

Impression : SIP, Torrée 27, 2067 Chaumont / matthey-pam@bluewin.ch
Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com fax 032/753.01.56

www.chaumont-neuchatel.com

Une adresse professionnelle près de chez nous :



SCIERIE ROSSEL
Jean-Claude Rossel

Commerce de bois
Charpentes, rabotage
Ponçage
Lames, planchers
Sciages à façon

Tél. 032 315 12 13
Natel 079 667 75 16
Fax 032 315 20 28

Route de Prêles
2516 Lamboing



V. Foulon

Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

| | |
|--------------------------|---------------------------------|
| Lundi au vendredi | 7h00-12h00 / 17h00-19h00 |
| Samedi | 7h00-12h00 / 18h00-19h00 |
| Dimanche | 7h30-10h00 / 18h00-19h00 |

TOURNOI DU TENNIS CLUB CHAUMONT

Initialement agendé au dimanche 27 août 2006, le tournoi de tennis du TC Chaumont a finalement eu lieu le dimanche 3 septembre, où des conditions climatiques plus clémentes ont permis de sortir la raquette de sa housse. Huit membres et amis du club se sont retrouvés sur les courts pour le plaisir de jouer en simple et en double. Le tournoi était plus axé sur la convivialité que sur la compétition proprement dite avec bien sûr, à la clef, le plaisir d'avoir déjoué la vigilance de son adversaire: il s'est joué autant de parties en simple qu'en double.

L'après-midi, après une pause méritée autour d'une table du P'tit Hôtel, les joueurs ont repris de plus belle les échanges de balles. D'un commun accord, il avait été décidé cette année que ce serait les dames qui remporteraient la victoire. André Ratzé, membre du comité, s'est chargé de remettre le précieux liquide aux gagnantes. Ce tournoi n'a pas seulement permis d'échanger des balles, mais il a aussi contribué à mieux faire connaissance avec ses adversaires. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2007, en espérant que d'autres membres se joignent au groupe pour échanger des balles dans la bonne humeur.

Daniel Wicki



QUELQUES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DE CHAUMONT

Journée "walking" - On a fait le "walking" à Pierre-à-Bot, c'était le 14.9.06. Le "walking", c'est une marche avec toutes les classes de la ville et en plus on doit chercher des mots qui vont former une phrase. La phrase était de Jean de La Fontaine: "Rien ne sert de courir, il faut partir à point !" Sur la place de Pierre-à-Bot, on pouvait faire du judo, de l'escrime et de la danse. C'était trop cool mais on a eu un petit peu de pluie ! Loïc.

Course d'école- On est allé aux Gorges de l'Areuse, on est allé à pied. On est parti de Noiraigue à 9 heures et on est arrivé à Boudry à 13 heures en faisant des pauses. On a vu de belles cascades, on est allé dans un abri sous roche. Il faisait beau et chaud. On a aussi vu des usines hydro-électriques. Et on a fait tout ça le 20.9.06. Tristan.



Stagiaires - On a eu trois stagiaires: ce sont Cédric le sympa, Amandine l'arbitre et Mélanie la correctrice. Cédric vient de Soleure et Mélanie et Amandine sont de la HEP de La Chaux-de-Fonds. Cédric est venu pour apprendre le français et Amandine et

Mélanie sont venues pour faire leurs études. On a appelé Amandine l'arbitre parce qu'on jouait au foot- mathématiques. On a appelé Mélanie la correctrice parce qu'on lui donnait tout à corriger! On aime bien avoir des stagiaires, la plupart sont sympas. Nathanael

SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2006

Tenue le jeudi 26 octobre dernier à la Chapelle, notre AG s'est déroulée quasiment à huis clos. Ce que nous ne pouvons que déplorer. Les membres qui nous avaient fait l'honneur de leur présence en cette douce soirée d'automne sont ici encore chaleureusement remerciés.

Le rapport annuel présenté ce soir-là démontre bien que le besoin de faire se rencontrer les habitants de Chaumont est présent, non seulement pour offrir des moments de divertissements ensemble, mais également pour s'unir quand il s'agit de se faire entendre de nos autorités.

Par manque de renforts, il est de plus en plus difficile de mettre sur pied quoi que ce soit et, il est bien connu, ce sont toujours les mêmes personnes qui se retrouvent sous plusieurs casquettes. L'absence de salle sur place pour accueillir une organisation – dont notre fête annuelle – constitue également un handicap non négligeable et complique donc encore la donne. Malgré tout, les échos à propos de notre Fête de Chaumont nous encouragent à poursuivre ; un appel à l'assemblée est lancé pour toute nouvelle proposition permettant d'innover.

Quant au journal *Le Chaumonnier*, sa lecture démontre à chaque nouveau numéro que les chaumonniers sont des personnes dynamiques, mais malgré tout restant assez discrètes au sein de la communauté... Et l'on sait bien, dans toutes les sociétés, que les assemblées générales sont et restent le moment « barbant » de l'année.

Alors pour l'année prochaine, pensez plutôt à la verrée offerte à l'issue de l'assemblée et aux échanges qui en découlent !

Dans l'attente, Joyeuses Fêtes de fin d'année à chacun.

Pour le comité, C.-L. Matthey

PETIT COUP DE GUEULE

Au début, j'ai un peu fait la grimace quand on nous a imposé le 50 km/heure sur toute la longueur de la route de Chaumont. Je me disais que, quand même, sur les tronçons où il n'y a pas d'habitation (et il y en a depuis le Pré-Girard), on aurait pu admettre un petit 60. Ca fait quand même près de quatre kilomètres, et quatre fois par jour c'est long.

Mais en bon citoyen je l'ai respecté et je me suis dit que, en tant que Chaumonnier, nous devons montrer l'exemple à tous les gens qui ne font que la traversée. Alors depuis, je me rive sur le 50 de mon compteur et je m'y accroche. En plus, vu tous les radars qu'il y a en ville, ça me ferait mal d'en subventionner d'autres.

Suite à la pose du radar enregistreur en différents endroits de Chaumont cet automne (cf. *Chaumonnier* n°110), un récent test a prouvé qu'à part un ou deux « Fangio's », que « nous » Chaumonniers respectons dans une large majorité la sécurité de nos concitoyens.

Ce soir, je rentrais comme d'habitude, soudé à mon 50 à l'heure, et quelque part du côté de l'allée des Tilleuls, j'ai aperçu à environ deux cents

mètres des promeneurs. Côte à côte et bien au milieu de la route. Comme il pleuvait, je me suis écarté le plus possible pour ne pas les gicler. Arrivé à quelques dizaines de mètres, le monsieur s'est brusquement retourné et à commencé à gesticuler des signes.

Surpris, je l'ai salué et c'est alors que j'ai remarqué qu'il me faisait des signes pour me faire comprendre que je roulais trop vite. Dans le doute, j'ai alors vérifié mon compteur qui m'indiquait effectivement que ma vitesse se situait à 51 km/h. Alors je demande à tous les promeneurs qui se languissent sur la route, parce que les chemins sont sales, de nous pardonner d'habiter leur terrain de jeu et de rentrer chez moi quand ils viennent se promener. Nous pourrions arranger cela facilement. La prochaine fois qu'ils décident de venir à Chaumont se balader au milieu de la route, ils peuvent me téléphoner sur mon « portable » et j'éviterai de rentrer chez moi quand ils y sont.

... Et dire que mon épouse - qui fait de la course à pied avec notre chien, s'arrête de courir, se met dans le talus et laisse passer les voitures pour ne pas gêner la circulation quand elle est sur la route...

J.Stadelmann

ALLUMER LE FEU

Cet automne, nous avons tous pu largement profiter d'un temps clément et doux. Au grand bonheur de tous ceux qui avaient du travail de jardinage, la météo a vraiment favorisé l'accomplissement de ces tâches rudes et ardues.

J'ai personnellement pu en tirer profit et j'ai, sous l'initiative de mon voisin, fait un peu d'abattage dans sa forêt et dans la mienne. D'autres en ont fait de même. Le plus dur et le plus ennuyeux quand on abat des arbres c'est vraisemblablement de se débarrasser des branches. Certains les dispersent au pied des arbres et d'autres brûlent. Personnellement je préfère brûler car je trouve ces tas dans les forêts peu gracieux. Ceci dit, mon voisin et moi-même avons tout brûlé le soir en rentrant du travail, en supposant que vu la température fraîche des soirées d'automne, les gens du quartier ne feraient pas de grillades dehors.

Au début que j'habitais à Chaumont, je me suis certainement fait détester par mes voisins car je ne me rendais pas vraiment compte que mes travaux pouvaient

agacer. Que je faisais du bruit alors que d'autres essayaient de profiter peut-être d'un jour de congé. J'ai pourtant toujours essayé de respecter le dimanche, les jours fériés et les heures de midi. J'ai même taillé des haies aux ciseaux et coupé de gros troncs et branches à la scie à main pour ne pas faire de bruit.

L'autre jour, au réveil, j'ai pu admirer un magnifique lever de soleil. Après un petit déjeuner copieux - comme tous les dimanches, avec mon épouse, nous nous sommes assis devant la maison pour nous laisser caresser par ces derniers rayons de soleil chauds de l'année. Mais très vite, nous avons été envahis par des bourrasques de fumée nauséabonde. Un, puis deux, puis trois foyers se sont répandus et de gauche, et de droite, et du dessus, et du dessous. Et ça n'a pas suffi : tant qu'on y est, un taille haies électrique et même un souffleur à feuilles se sont fait entendre. C'était vraiment super, on a droit pu rentrer pour profiter du soleil depuis l'intérieur.

Nous essayons d'entretenir nos propriétés et faire des feux les jours de semaine pour

pouvoir en profiter un maximum les dimanches. Je comprends que pour ceux qui ne viennent que le week-end, il ne leur reste guère que le samedi pour accomplir ces travaux. Mais nous aussi nous travaillons le reste de la semaine et profitons de ce coin de paradis (pendant que c'en est encore un) le dimanche quand il fait beau.

Parce que je me dis que l'été prochain on pourrait fixer le dimanche comme jour pour tondre, mais on pourrait aussi continuer à respecter ce jour et ses voisins sans mettre le feu aux poudres...

Encore moi
J.Stadelmann

Le groupe anti-éolien s'est officiellement annoncé

Crêtes et Chaumont, groupe de travail contre l'implantation d'éoliennes à Chaumont, s'est annoncé officiellement auprès du Conseiller communal, directeur des Services industriels de la Ville de Neuchâtel, fin 2005. Monsieur le Conseiller communal Antoine Grandjean en a pris acte. Il a répondu par écrit le 22 Novembre 2005. Concernant Chaumont, le dialogue est ouvert mais sous certaines conditions bien définies. À part cela, comme nous le savons, le 31 août 2006, le Tribunal fédéral a cassé la décision du Tribunal administratif de Neuchâtel concernant le projet du parc éolien de Crêt-Meuron, estimant que la pesée des intérêts en jeu était mal effectuée. Quelque part, Chaumont est concerné par la décision du Tribunal fédéral. Elle permet la poursuite du processus. Pour le groupe d'opposition, il y a momentanément un flou quant à la suite des événements. Le Tribunal administratif de Neuchâtel devra revoir sa copie. Crêtes et Chaumont attend donc la mise à l'enquête publique avant de se manifester. L'opposition sera relativement complexe. Il faudra, avant tout, que les opposants aient qualité pour agir, ce qui n'est pas évident. À l'Allée des Tilleuls, il y a cependant des arguments qui pourraient faire mouche. Le crédit pour la construction des éoliennes est voté. Le pouvoir législatif de la Ville de Neuchâtel a pris sa décision et il n'y a pas eu référendum. La procédure politique communale est donc terminée. Aujourd'hui, Crêtes et Chaumont est fort d'une centaine de membres. Le groupe souhaite augmenter encore ce nombre. Sa philosophie est simple, être anti-éolien n'est pas de l'égoïsme mais du réalisme. En Suisse, le rendement électrique éolien restera

toujours dérisoire, tout le monde le sait mais des intérêts sont en jeu. Les subventions, non négligeables, ne sont destinées qu'à la promotion. Malheureusement, rien n'est prévu pour ceux qui en subiront les conséquences. Economiser 1 % d'électricité permettrait pourtant d'oublier l'ensemble des projets éoliens sur le territoire helvétique. Le paysage n'a pas à être massacré pour satisfaire à la poursuite effrénée de la consommation. Est-il indispensable d'éclairer autant nos villes. Dans nos habitations, n'y a-t-il pas parfois un confort superflu. A-t-on vraiment besoin de toutes ces installations électriques gloutonnes. Mettons nous autour d'une table et réfléchissons ensemble. Les personnes intéressées par cette cause peuvent s'adresser à :

Crêtes et Chaumont, par son président,
Dr Félix Gueissaz, Combe-d'Enges 24, 2067 Chaumont,
Tél. 032 721 45 80, E-mail : cretes-et-chaumont@net2000.ch

C&C, Pierre Pfund, chargé des relations médiatiques

Lettre ouverte

LES TRAVERS DU SYSTÈME

Il y a quelques semaines, le Conseil général de Neuchâtel a dû accepter la modification du plan spécial de la Maladière. En jeu, les gigantesques mats d'éclairage du stade, construits au-delà des normes légales. En fait, le pouvoir législatif a tout simplement été mis devant le fait accompli. Certes, les installations techniques de la Maladière ont été conçues pour répondre aux critères des matches de Super ligue et des rencontres européennes. Il eut été inimaginable d'investir de telles sommes d'argent pour finir avec des installations boiteuses, interdisant du même coup les rencontres de haut niveau. Quelque part, nous espérons retrouver bientôt notre équipe de Xamax dans la cour des grands, à Neuchâtel, sur son stade, luttant pour le titre suprême. Le club y travaille sérieusement et nous y croyons. Jusque-là, nous sommes d'accord. Soyons francs, que ces mats mesurent quelques mètres de plus ou de moins ne va pas nous empêcher de dormir. Il y a quelques mois, nous ne savions rien de tout cela. L'épisode sera bien vite oublié. Par contre, il est permis d'être septique dans toute cette politique. Finalement, il y a des lois. Nous sommes dans un

Etat de droit. Nous avons édicté démocratiquement des règles communes et nous les respectons. Elles nous permettent de vivre dans une société ordonnée et c'est bien là notre chance. Celui qui ne les respecte pas doit être sanctionné. Dans l'affaire des mats, comme l'a très bien dit un Conseiller général, les choses ne se seraient pas arrangées de cette façon si elles concernaient un privé. À en croire la presse, il y a eu un concours de circonstances. L'exécutif ne semble pas être totalement responsable mais tout de même. Nous payons de lourds impôts pour entretenir un système public. Nous faisons confiance et salarions des fonctionnaires responsables, chargés de suivre le bon déroulement des choses. Les élus de l'exécutif ont pour tâche de conduire et de surveiller. Ils ont à prendre des décisions conformes aux règles puis à endosser les responsabilités. C'est pour cela que nous les avons élus et que nous les salarions. Personne ne nous fera croire qu'il n'y a que des innocents dans l'affaire des mats de la Maladière. Quelques personnages ne devaient pas être très à l'aise et ils savaient pertinemment que la hauteur de ces mats allait faire grincer. Bref, l'essentiel a été obtenu. Le plan spécial de la Maladière a dû être modifié. En clair, le passe-droit obligé pour la bonne cause a fonctionné. Le citoyen a des capacités d'oubli mais il enregistre quelque part les coups de ce genre. Les années passent puis arrive le temps des élections. C'est là que s'ouvre à nouveau le tiroir des souvenirs. Les ratés de ce genre ne signifient pas que tout le travail de nos autorités est boiteux, loin de là, mais ils existent. Il ne faudrait pas les accumuler. Il est vrai que nous avons aussi tendance à oublier le bon travail réalisé chaque jour par nos dirigeants mais, bien sûr, cela fait moins de bruit. Plus près de chez nous, à Chaumont, il y a aussi eu quelques accrocs. Ces derniers mois, à titre privé, des citoyens ont interpellé le Conseil communal, plus particulièrement la direction des Services industriels de Neuchâtel. Ces citoyens n'ont rien à cacher et ils nous ont donné connaissance de tous les courriers. Ils ont parfois reçu des réponses esquivées, distantes de la réalité du terrain ou même accompagnées de pointes vexantes. Ces services donnent l'impression de ne pas avoir consacré le temps nécessaire à l'obtention du bon renseignement et c'est risqué. C'est en tous cas le meilleur moyen de faire monter la pression. Il ne faut donc pas s'étonner si le citoyen sort parfois ses griffes. Plus d'un chaumonnier souhaitait rencontrer le chef du dicastère, directeur des Services industriels, en vain. Dommage car une discussion constructive, en face, vaut certainement mieux que tous les écrits.

Pierre Pfund

Quelle galère, ces déchets encombrants

Le dépôt des déchets encombrants à proximité des containers de Chaumont est un problème récurrent. Encore et toujours, tous les mois, nous voyons de tout, matelas, fenêtres, pneus, ferraille, meubles, etc. La commune de Neuchâtel a pourtant fait un gros effort qui, une fois pour toutes, devrait résoudre le problème. Il existe maintenant la déchetterie très bien organisée de Plaines Roches, en dessus de Pierre-à-Bot. On peut y apporter pratiquement tout ce qui encombre nos maisons. D'une part, c'est gratuit et, d'autre part, le personnel est accueillant. La commune de Savagnier a aussi fait un effort en installant une déchetterie organisée, placée sous la sauvegarde des

utilisateurs. Se débarrasser des déchets encombrants, en les abandonnant simplement à côté des containers, est un manque de respect pour la nature et les habitants. Il est très désagréable de les voir traîner durant des semaines. Les services de la Voirie de Neuchâtel accolent une affichette sur les déchets non admissibles, abandonnés à la sauvette. Ils ne sont pas ramassés. Les propriétaires sont invités à les amener à la déchetterie, ce qui, avec un peu de bonne volonté nous paraît facile. Pierre-à-Bot est pratiquement sur notre chemin. Cas contraire, des poursuites peuvent être engagées. Reste bien sûr à identifier les auteurs.

Pierre Pfund

Suite à des remarques de chaumonniers dénonçant le dépôt sauvage de sacs de déchets ménagers et d'encombrants ainsi que l'utilisation abusive de containers privés – tel celui du Bon Larron, la SIP réitère auprès de chacun son invitation à respecter les quelques règles suivantes :

- Éviter de trop encombrer les containers par des déchets trop volumineux.
- Effectuer la pose des sacs en bordure de route uniquement le jour de passage du camion.
- Déposer tous les encombrants à la déchetterie de Plaines Roches. Horaires d'ouverture :
Lundi à vendredi : 8h15 à 11h45 – 13h30 à 18h00
Samedi : 7h45 à 11h45 – 13h30 à 16h00

Merci de votre collaboration.

La rédaction